

PROCÈS-VERBAL

Commission de la formation
et de la vie universitaire
08 avril 2019

*Soumis au vote de la CFVU du 27 mai
2019*

Ua

UA

Ua

U/A

UA

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université a été réunie le 08 avril 2019 à 14h35 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Mme MALLET.

ROBLÉDO Christian	Excusé
MALLET Sabine	Présente
BARBE Valérie	Présente
BARBEAU Estelle (Suppléant : DOUESNEAU Guéwen)	Présent
BIENVENU Roselyne (suppléante : HOUEL Stéphanie)	Excusée
BIORET Pierre (Suppléante : HAMEL Justine)	Présent
BLAKE Laura	Présente
BOUCHERON Sonia	Présente à partir de 14h45
BOURHIS Louis-Charles (Suppléante : JOUANNEAU Sarah)	Présent
CAILLEAU Thierry	Présent
CHAUVIN Paul (Suppléant : PAPIN Clément)	Présent
COUVÉ Marine	Excusée, donne procuration à Laura BLAKE
EMOND Hervé	Absent
FLEURANT Cyril	Présent
FOUCHET Florian	Excusé, donne procuration à Sabine MALLET
GAY-BOISSON Catherine	Excusée
GUICHETEAU Marie-Laure (Suppléant : JARROSSAY Renaud)	Absente
HARZALLAH Mély (Suppléant : BOUT Victor)	Excusée, donne procuration à Guéwen DOUESNEAU
INGREMEAU Françoise	Excusée
LACROIX Florence (Suppléante : CHAUVIGNE Céline)	Présente
LAHEURTE Cyrille	Absent
LAMBERT Axel (Suppléant : HAINSELIN Lucas)	Présent
LANDES Claudine	Excusée, donne procuration à Philippe LERICHE
LE TERTRE Antoine (Suppléant : Couturier Éric)	Excusé, donne procuration à Axel LAMBERT
LEGEAI Laëtitia (Suppléante : LEROY Mélodie)	Absente
LERICHE Philippe	Présent
LEROLLE Nicolas	Excusée, donne procuration à Sabine MALLET
LIBOUBAN Hélène	Excusée, donne procuration à Hélène TRICOIRE-LEIGNEL
MATHIEU Elisabeth	Excusée, donne procuration à Éric PIERRE
MERCIER Félix (Suppléant : LE FOLL Aurélien)	Excusé, donne procuration à Pierre BIORET
MOISY Laurence	Excusée, donne procuration à Philippe VIOLIER

NGUYEN PHUONH Linh (Suppléante : GAUDIN Mathilde)	Présente
NIVELEAU Agathe (Suppléante : MOISON Joanne)	Présente
PENGAM Soizic (Suppléant : MÉZIÈRE Simon)	Excusée, donne procuration à Axel LAMBERT
PIERRE Éric	Présent
RAUD—LEGER Léna (Suppléant : HELLIO Julien)	Absente
RULENCE David	Présent
TRICOIRE-LEIGNEL Hélène	Présente
URBAN Thierry	Absent
VIGNON-BARRAULT Aline	Absente
VIOLIER Philippe	Présent à partir de 14h50

Membres présents invités par le Président :

EVEN Florence, Directrice générale adjointe
DEBSKI Nathalie, Vice-présidente déléguée à l'innovation pédagogique
BERNARD Catherine, Vice-présidente déléguée aux relations avec les milieux économiques
DANIEL Christophe, Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion
MENARD Christine, Directrice du SUIO-IP
BAUMARD Albéric, Directeur adjoint des Etudes et de la Vie Etudiante
CHAMARD Véronique, Responsable du pôle Scolarité Examens à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
THOMAS Karima, Directrice adjointe de l'IUT, chargée des relations internationales
DESGRANGES Frédéric, Directeur adjoint du SCDA
SAINT-ANDRE Jean-Paul, Professeur Emérite à la Faculté de Santé

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle - DAGJI

Ordre du jour

1. Informations	1
1.1 Exonération des droits d'inscription pour les étudiants étrangers	1
1.2 Création d'un IAE - Ecole Universitaire de Management	1
2. Procès-verbal de la CFVU.....	1
2.1 Procès-verbal de la CFVU du 04 mars 2019	1
3. Affaires générales et statutaires	1
3.1 Election d'un.e représentant.e du personnel BIATSS au Conseil des sports du SUAPS.....	1
3.2 Politique relative au droit d'auteur des Enseignants et Enseignants Chercheurs	2
4. Enseignement et conventions.....	2
4.1 Parcoursup : données d'appel	2
4.2 Modifications de MCC.....	4
4.2.1 Modifications de MCC – Faculté des Sciences	5
4.2.2 Modifications de MCC – IUT Angers-Cholet.....	5
4.2.3 Modifications de MCC – UFR ESTHUA Tourisme et Culture.....	6
4.2.4 Modifications de MCC – Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion.....	6
4.2.5 Modifications de MCC – Faculté de Santé	7
4.2.6 Modifications de MCC – Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines.....	8
4.3 Création du D.U. « Binational de gestion touristique » - IUT	8
4.4 Modification du D.U. « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs » - Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion	8
4.5 Convention de partenariat relative au Diplôme d'Université de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) – Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion	9
4.6 Avenant à la convention de formation entre l'Université d'Angers et l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) – Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion	9
4.7 Convention de coopération concernant la création d'un parcours universitaire intégré et binational de Gestion Touristique – IUT	9
4.8 Convention cadre de partenariat entre l'Université d'Angers et l'Ecole supérieure d'agro-développement international (ISTOM)	9
4.9 Convention de partenariat entre l'Université d'Angers et l'Association Les Petits Débrouillards Grand Ouest	9
4.10 Convention entre l'Université d'Angers et le PRÜFUNGSZENTRUM GOETHE-INSTITUT, autorisant à faire passer des examens	9
4.11 Déploiement du service sanitaire au sein de l'Université d'Angers et du territoire régional.....	9
5. Vie universitaire	10
5.1 Bilan du SCDA	10

Mme MALLET ouvre la séance de la Commission de la formation et de la vie universitaire à 14H35. A l'ouverture de la séance du 08 avril 2019, 27 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 17 membres présents, 10 procurations).

1. Informations

Mme MALLET demande aux membres d'observer une minute de silence en mémoire de Madame Sophie LEMAITRE, Gestionnaire de scolarité à Cholet depuis 2012 décédée ce lundi.

Mme MALLET rappelle que Mme LEMAITRE a également travaillé de nombreuses années à la Faculté de Santé.

1.1 Exonération des droits d'inscription pour les étudiants étrangers

Mme MALLET rappelle que les administrateurs lors du Conseil d'administration du 13 décembre 2018 ont voté une motion pour que les droits d'inscription différenciés pour les étudiants étrangers ne soient pas appliqués à l'Université d'Angers.

Mme MALLET informe les membres qu'au cours du Conseil d'administration du 25 avril 2019, un cadrage indiquant que pour l'année universitaire 2019/2020 aucun étudiant extra-communautaire ne paiera des droits d'inscription différenciés, sera soumis au vote des administrateurs. Ainsi, tous les étudiants devront s'acquitter des droits d'inscription nationaux.

1.2 Création d'un IAE - Ecole Universitaire de Management

Mme MALLET rappelle qu'un point relatif à la création d'un IAE - Ecole Universitaire de Management au sein de l'Université d'Angers a été présentée précédemment à la CFVU.

Mme MALLET explique qu'après présentation du dossier à l'Assemblée générale du réseau IAE, celle-ci a retenu la candidature à la majorité. De ce fait, l'Université d'Angers est rentrée dans le réseau des IAE. Désormais, un travail est mené afin de mettre en place l'Ecole Universitaire de Management d'Angers.

2. Procès-verbal de la CFVU

2.1 Procès-verbal de la CFVU du 04 mars 2019

Le procès-verbal de la Commission de la formation et de la Vie universitaire du 04 mars 2019 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

3. Affaires générales et statutaires

3.1 Election d'un.e représentant.e du personnel BIATSS au Conseil des sports du SUAPS

Mme MALLET explique qu'un siège de représentant.e du personnel BIATSS au Conseil des sports du SUAPS. Dans ce sens, un appel à candidatures a été lancé via l'Intranet et cinq candidatures ont été déposées :

Mme ARROYO GALVEZ (BOUCHERON) Sonia, Ingénieure conseil alternance à la Direction de la Formation Continue ;

Mme HENRY Laurence, Responsable du secrétariat de la Direction Générale des Services ;

Mme HUBERT Fabienne, Directrice des services du département médecine au sein de la Faculté de Santé ;

Mme INGLES Pascale, Référente administrative pour les relations internationales au sein de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines ;
TANQUERAY Kristell, Aide à la recherche, Coordinatrice du pôle MATH STIC au sein de Polytech Angers.

Il est procédé à l'élection :

Mme ARROYO GALVEZ (BOUCHERON) Sonia est élue à la majorité avec 12 voix pour.

3.2 Politique relative au droit d'auteur des Enseignants et Enseignants Chercheurs

Mme DEBSKI présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme BLAKE soulève la problématique des organismes privés de préparation au concours Pluripass. Dans ce cadre, certains étudiants apportent les cours des enseignants de l'Université d'Angers au sein de ces services, la question des droits d'auteurs est alors clairement posée.

Mme MALLET répond qu'une vigilance est de mise concernant les organismes privés de préparation au concours Pluripass et qu'une communication est instaurée entre l'Université d'Angers et ces derniers.

Mme DEBSKI précise qu'en cas d'abus, l'enseignant peut être accompagné par le service juridique pour faire valoir ses droits.

M. RULENCE explique que, selon lui, il est important de rappeler aux étudiants que de mettre des cours en accès libre sur un site Internet est similaire à un plagiat de leurs dossiers et/ou travaux. Ainsi, cela les interpelle plus facilement.

La politique relative au droit d'auteur des Enseignants et Enseignants Chercheurs est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

4. Enseignement et conventions

4.1 Parcoursup : données d'appel

Mme MALLET présente ce point.

Mme MALLET rappelle que les données d'appel correspondent au nombre de candidats appelés le 10 mai 2019. Il est donc nécessaire de savoir, pour chaque formation, si nous souhaitons appeler tous les candidats à cette date ou s'il est préférable que le processus d'admission soit plus lent.

Mme MALLET indique qu'en 2018, pour les formations hors IUT, l'Université d'Angers comptabilisait 22 295 candidatures, soit 17 391 candidats. Cette année, nous avons 28 137 candidatures, ce qui représente 20 837 candidats, soit une augmentation de 20%. Mme MALLET précise que cette augmentation est généralisée à tous les établissements d'enseignement supérieur. La région ne compte pas plus de lycéens cette année, de fait l'augmentation est liée au nombre de vœux formulés par les candidats.

Mme MALLET explique que pour l'IUT, les candidatures confirmées sont passées de 16 133 en 2018 à 17 563 en 2019, soit une augmentation de 8,9%.

Mme MALLET rappelle qu'en 2018, le principe général suivant avait été approuvé : "Mettre une donnée d'appel correspondante au nombre de candidats". Une exception à ce principe avait été approuvée pour les filières en tension (Pluripass, Psychologie), elle propose de faire de même cette année.

Mme MALLET précise que cette année les réponses des candidats vont aller plus vite, de fait les délais pour répondre ont été raccourcis (5 jours, puis 3 jours).

A partir de l'ouverture de la phase d'admission complémentaire, le 25 juin 2019, les candidats qui avaient mis des formations en priorité via Parcoursup (priorité non connue par les établissements), pour lesquelles une réponse favorable leur sera transmise, la confirmation se fera directement par Parcoursup. Ce système devrait permettre de gagner du temps lors de cette phase d'admission.

Mme MALLET explique qu'à l'instar de 2018, l'évolution des réponses des candidats sera transmise chaque semaine sur la plateforme en ligne dédiée à la CFVU.

M. LAMBERT demande quels sont les critères qui caractérisent une filière en tension.

Mme MALLET répond que cela dépend du nombre de candidatures par rapport à la capacité d'accueil de la formation, cela dépend du taux de pression et de l'environnement des formations.

M. BIORET demande quelle sont les filières en tension pour la prochaine rentrée.

Mme MALLET répond qu'il s'agit avant tout de Pluripass, Psychologie, L.E.A. LLCE Anglais.

M. LERICHE précise que pour la filière SVT la provenance des candidats doit être étudiée, de même que les politiques des deux autres universités de la région (Université de Nantes et Le Mans Université). En fonction de ces paramètres, il est possible que la L1 SVT devienne une filière en tension.

Mme MALLET rappelle que le classement des candidatures doit être fait en parallèle de l'examen des vœux de façon à pouvoir proposer un aménagement des études aux étudiants qui en auraient besoin. Pour les formations au sein desquels le principe général serait appliqué, le classement n'a plus réellement de raison d'être.

M. BOURHIS demande sur quels critères les candidats vont être classés au sein des filières en tension.

Mme MALLET répond que le classement dépendra des résultats scolaires, de la fiche avenir et du projet professionnel, grâce à l'outil d'aide à la décision. Ce classement donne juste des indications au lycéen sur les prérequis nécessaires pour réussir au sein de la formation choisie, puisqu'en fin de compte en 2018, tous les candidats ont été appelés dans les filières non sélectives.

Mme BOUCHERON demande si les filières en tension prennent également en compte les métiers en tension et donc à terme l'insertion professionnelle des lycéens.

Mme MALLET répond par la négative, entre la L1 et le Master 2, l'orientation des jeunes peut évoluer, de même que les métiers en tension. Contrairement aux capacités d'accueil en Master, celles de Licence 1 ne sont pas fonction de l'insertion professionnelle mais de la capacité de l'université à assurer les formations.

M. RULENCE indique qu'il est important que les lycéens soient bien informés sur les secteurs porteurs ou en tension.

Mme MALLET répond que toutes les formations de l'Université d'Angers en licence peuvent permettre une insertion professionnelle des étudiants, qui ont vocation à suivre une licence professionnelle ou un master par la suite.

M. LAMBERT explique que, selon lui, l'orientation en licence se fait plutôt en lien avec un attrait pour les matières enseignées qu'avec l'insertion professionnelle. Ce paramètre est décisif au moment des candidatures en Master.

M. BIORET indique comprendre la dynamique qui pousse à établir ce principe général, néanmoins, il craint que cela ne soit qu'une solution face à l'urgence de la situation et qu'à terme cela ne suffise plus.

Le principe général sur les données d'appel, dans le cadre de Parcoursup, consistant à mettre une donnée d'appel correspondante au nombre de candidats, sauf exception, ainsi que le fait de laisser le positionnement vis-à-vis de ce principe général à la compétence des composantes sont approuvés.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 5 abstentions.

4.2 Modifications de MCC

Mme MALLET présente ce point.

Mme MALLET explique que depuis le début de contrat quinquennal (3 ans), des modifications de MCC sont adressées en masse chaque année. Elle remarque que certains changements sont minimes (changement de nom par exemple).

Mme MALLET rappelle que la modification du nombre d'European Credits Transfert System (ECTS) au sein d'une Unités d'Enseignement (UE) génère un travail colossal de modélisation des formations pour les collègues de la cellule Apogée et au sein des composantes, alors que cela a peu d'impact pour l'étudiant. En effet, les ECTS lui permettent de pouvoir partir à l'étranger dans une autre université grâce au système d'équivalence.

Mme MALLET indique également que le processus de modification des MCC est le suivant : transmission à la cellule Apogée pour expertise, puis passage en conseil de gestion des facultés, puis transmission à la cellule institutionnelle pour passage devant les instances. Dans les faits, par manque de temps, la cellule Apogée reçoit les MCC après passage en conseil de gestion, l'expertise est alors plus délicate puisque les éléments ont déjà fait l'objet d'un vote.

Mme MALLET aimerait qu'une position concernant les modifications de MCC soit prise à l'échelle de l'établissement, lors d'un prochain Comité Licence Master par exemple.

M. RULENCE indique qu'il est fort probable que les collègues sous estiment la masse de travail que ces modifications génèrent pour la cellule Apogée. Il précise néanmoins qu'un effort a été réalisé pour étudier, dans les composantes, les modifications de MCC plus en amont que les années précédentes. En revanche, il explique que certains changements sont liés aux demandes des conseils de perfectionnement.

Mme MALLET répond qu'il faut faire une différence entre les coefficients et les ECTS ; modifier un ECTS n'impacte pas directement le diplôme des étudiants puisqu'il n'y a pas de compensation possible des ECTS.

Mme BARBE répond que les ECTS sont très importants dans le cadre des mobilités des étudiants, de même que lors des transferts des dossiers des étudiants entre les différentes universités.

Mme MALLET indique que, selon elle, un travail collectif doit être effectué pour faire le point sur les modifications qui doivent passer à la CFVU. Elle explique que sur le logiciel Apogée, le nombre de caractères concernant le nom des formations est contraint, ainsi, tous les changements de nom souhaités ne pourront pas forcément apparaître sur les relevés de notes des étudiants.

Mme BARBE répond que les changements de noms, pour la filière Psychologie, répondent à des demandes des étudiants. En effet, ce secteur d'activité est saturé, il est donc nécessaire de clarifier les intitulés des cours, des formations et le contenu des enseignements pour que les étudiants puissent faire valoir leurs compétences.

Mme MALLET approuve et explique de nouveau que le système d'information actuel (Apogée) a ses limites, notamment en termes de caractères.

Mme BARBE répond que, selon elle, les enseignants ne devraient pas avoir à s'adapter à un outil informatique.

Mme MALLET rappelle que les données relatives aux formations sur Apogée sont utiles au suivi de la scolarité, des examens des étudiants mais qu'elles impactent également les charges d'enseignement. Elle encourage Mme BARBE à se mettre en relation avec les collègues de la cellule Apogée pour travailler sur des intitulés cohérents, clairs et compatibles avec Apogée.

Mme BLAKE demande si des algorithmes pourraient faciliter le travail de modélisation.
Mme MALLET répond par la négative, la modélisation doit être faite pour chaque maquette de formation.

4.2.1 Modifications de MCC – Faculté des Sciences

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Licence 1 SVT ;
- Licence 2 SVT ;
- L3 Sciences de la Vie et de la Terre parcours Biologie Cellulaire, Moléculaire et Physiologie (BCMP) ;
- L3 Sciences de la Vie et de la Terre parcours Biologie et Organismes des Populations (BOP) ;
- L3 Mention Sciences de la Vie et de la Terre parcours Géosciences et Environnement (GE) ;
- L3 mention Sciences de la Vie et de la Terre parcours Sciences et Production du Végétal (SPV) ;
- Parcours L3-DSCS (L3 Maths et L3 SVT) (diffusion du savoir et culture scientifique) ;
- L3 Informatique ;
- L3 Mathématiques (parcours mathématiques et mathématiques appliquées) ;
- LP Energies renouvelables. Génie Thermique ;
- LP Management des entreprises d'horticulture et du paysage ;
- M1 Biologie Végétale ;
- M1 Biologie Santé ;
- M1 Data Science (mention Mathématiques et applications) ;
- M1 Mathématiques, parcours MFA ;
- M1 Sciences et Ingénierie de l'Environnement (SIE) ;
- M1 Toxicologie Environnementale & Humaine ;
- M2 Biologie Végétale ;
- M2 Biologie Santé ;
- M2 Data Science ;
- M2 Écologie et éco-ingénierie des zones humides (EEZH) ;
- M2 Photonique Signal et Imagerie ;
- M2 Sciences et Ingénierie de l'Environnement (SIE) ;
- M2 Toxicologie Environnementale & Humaine ;
- Mise A Niveau Scientifique (MANS) ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 4 abstentions.

4.2.2 Modifications de MCC – IUT Angers-Cholet

Mme MALLET demande des explications sur la suppression de la seconde session concernant la LP Gestion des Achats et des Approvisionnements.

M. RULENCE répond qu'il ne supprime pas la seconde session dans sa globalité mais bien la seconde session d'une seule UE. Il rappelle que cette formation se déroule en alternance, elle se termine mi-septembre et le jury a lieu fin septembre. Le temps de mettre en place une seconde session est donc contraint, or l'UE concernée est évaluée à travers des travaux de groupe. Il paraît irréaliste de mettre en place une seconde session. M. RULENCE précise ne jamais avoir été confronté à la nécessité de mettre en place une seconde session pour un étudiant.

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- DUT IAB2 – Parcours Apprentissage ;
- DUT2 Agronomie ;
- Licence Professionnelle Gestion des Achats et des Approvisionnements

- Licence Professionnelle « Qualité, Sécurité, Environnement et Production dans les Industries Alimentaire et Biologique (QSEP-IAB) ;
- Licence Professionnelle « Accompagnement et insertion des publics étrangers et/ou vulnérables » ;
- Licence Professionnelle commerce et distribution (LP Distrisup Management) ;
- Licence Professionnelle « Maintenance de systèmes industriels, de production et d'énergie, parcours : maintenance des systèmes automatisés » ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 4 abstentions.

4.2.3 Modifications de MCC – UFR ESTHUA Tourisme et Culture

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- DEUST Accueil d'Excellence en Tourisme ;
- DEUST Maintenance Hôtelière, Hospitalière et Immobilière ;
- LP Mention Commercialisation de Produits et Services parcours Conception Distribution Animation Médiation de la filière Jeu et Jouet ;
- LP Mention Métiers de la Mode parcours Développement et Commercialisation de la Mode ;
- LP métiers du tourisme Communication et Valorisation des Territoires - parcours Concepteur de Prestations en Tourisme de Découverte Économique ;
- Licence mention Sciences Sociales Parcours Tourisme, Hôtellerie, Restauration et Événementiel option accueil et e-commerce en tourisme ;
- L1 mention Sciences Sociales Parcours Culture, Patrimoine et Tourisme option Valorisation Touristique ;
- Licence 3 Anglophone ;
- Licence mention Sciences Sociales Parcours Tourisme, Hôtellerie, Restauration et Événementiel :
 - o option Hôtellerie et Hébergement Touristique
 - o option Organisation des Événements
 - o option Restauration
- Licence mention sciences sociales Parcours Tourisme, Hôtellerie, Restauration et Événementiel – option tourisme et loisirs ;
- Licence mention sciences sociales Parcours Tourisme, Hôtellerie, Restauration et Événementiel – option cuisine et gastronomie ;
- Master mention tourisme Parcours Hôtellerie, Restauration, Événement
 - o option Organisation de l'Hôtellerie
 - o option Organisation de la Restauration
 - o option Événementiel et Rencontres d'Affaires
- Master mention tourisme ;
 - o parcours Aménagement Touristique et Développement des Destinations
 - o parcours Mondes Émergents
- Master mention Hôtellerie, Restauration, Événementiel

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 4 abstentions.

4.2.4 Modifications de MCC – Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats (CRFPA) ;
- Licence 3 Management International ;
- Licence 3 Banque, Finance, Assurances ;
- M1 Management des Affaires Européennes et Internationales (MAEI) ;
- M1 Marketing Vente ;
- M1 Comptabilité, Contrôle, Audit ;
- M2 Droit des Entreprises ;

- M2 Droit et Pratiques des Contrats ;
- M2 Gestion du patrimoine ;
- M2 Law and Finance ;
- M2 Services financiers aux entreprises ;
- M2 Pricing et Revenue Management ;
- M2 Comptabilité, Contrôle, Audit ;
- M2 Management International et Marketing ;
- M2 Management international des ressources humaines ;
- M2 mention Economie Appliquée – parcours Intelligence Economique et Stratégies Compétitives à l'International
- Master 2 Droit et Pratique de la Procédure ;
- M2 mention Economie Appliquée – parcours Ingénierie Economique et Evaluation des Politiques Publiques

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 4 abstentions.

4.2.5 Modifications de MCC – Faculté de Santé

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- *Formation Continue en Santé* :
 - o Attestation Universitaire « formation à la communication entre les professionnels de santé et avec les patients » ;

Mme MALLET précise qu'une réforme relative à la première année des études de santé est en discussion.

Mme MALLET rappelle qu'actuellement les étudiants ont trois voies d'accès aux filières de santé : L1 Pluripass, Semestre 3 Pluripass et Alterpass, procédé qui permet aux étudiants titulaires d'une licence de candidater pour entrer au sein d'une filière de Santé. La réforme a notamment pour objectif de faire connaître Alterpass de sorte à diversifier les profils des étudiants inscrits dans les filières de santé. A terme, il n'y aura que deux voies d'accès : L1 Pluripass et Alterpass, d'où la demande de supprimer le semestre 3. Les places offertes au titre du S3 Pluripass seraient alors redistribuées entre la L1 Pluripass et Alterpass.

Mme BLAKE demande si les étudiants qui s'orienteront dans une autre L1 de l'Université d'Angers après avoir échoué en L1 Pluripass, s'inscriront directement en L2 et disposeront de modules pour rattraper la L1 de cette nouvelle filière.

Mme MALLET répond par la négative et précise qu'un étudiant qui échoue au concours en L1 Pluripass puis s'inscrit dans une L2 de l'Université d'Angers pourrait bénéficier de modules d'enseignement lui permettant de préparer le concours via Alterpass, non pas de rattraper une L1.

- *Pluripass* :
 - o PluriPASS Semestres 1, 2 et 3 et AlterPASS ;
- *Pharmacie* :
 - o DFGSP2 pour la 2ème année et la 3ème année de Pharmacie
 - o DFASP1S1 pour la 4ème année de Pharmacie (premier semestre) ;
 - o DFASP2 pour la 5ème Année de Pharmacie, filières Internat, Officine et Industrie ;
 - o DFASP2 Recherche pour la 5ème Année de Pharmacie, filière Recherche ;
 - o Master 2 Sciences du Médicament (Nano Pharma) ;
 - o Master 2 Sciences du Médicament (Nano Pharma délocalisé au Mékong) ;
 - o Master 2 Sciences du Médicament (Nanomed) ;
 - o Master 2 Sciences du Médicament, parcours PPAON ;

- *Médecine* :
 - o DFGSM2 : 2ème année des études médicales - UE Anatomie tête et cou et pelvis

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 4 abstentions.

4.2.6 Modifications de MCC – Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Licence de Psychologie ;
- Master 2 Franco-Hellénique ELE « Enseignants de langues en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires » ;
- Master 2 NTCI parcours vin et polyvalent ;
- Master 2 FLAM Formation en langues des adultes et mobilités ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

4.3 Création du D.U. « Binational de gestion touristique » - IUT

Mme THOMAS présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme MALLET explique qu'il lui importait de vérifier que l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture, qui porte les formations dans le domaine du tourisme était bien informée de l'existence de cette formation.

M. VIOLIER répond être informé et indique avoir été en contact avec l'université partenaire, cependant la mise en place de sept semestres pour le D.U. rendait la mise en œuvre complexe. Mme BOUCHERON demande si l'accréditation pour le parcours binational en Allemagne engendre une demande d'accréditation en France.

Mme MALLET répond que pour les D.U., il n'y a pas d'accréditation.

M. BIORET demande des informations sur le coût de cette formation pour les étudiants français. Mme THOMAS répond que les étudiants en mobilité paient les droits d'inscription de leur université d'origine. Dans le cas de ce D.U., les étudiants français devront payer à leur arrivée dans l'université d'accueil une cotisation pour l'association des étudiants, des frais pour l'emprunt des livres scolaires et le ticket trimestriel pour le transport public.

M. LAMBERT demande si les étudiants en échange doivent s'acquitter de la CVEC.

M. BAUMARD confirme le fait que les étudiants inscrits en D.U. doivent payer la CVEC.

Mme MALLET rappelle que ces étudiants, titulaire d'un D.U. devront passer par une validation d'études s'ils souhaitent candidater en Master par la suite.

La création du D.U. « Binational de gestion touristique » proposé par l'IUT est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

4.4 Modification du D.U. « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs » - Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

La modification du D.U. « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs » proposée par la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

4.5 Convention de partenariat relative au Diplôme d'Université de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) – Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

4.6 Avenant à la convention de formation entre l'Université d'Angers et l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) – Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

L'avenant à la convention est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

4.7 Convention de coopération concernant la création d'un parcours universitaire intégré et binational de Gestion Touristique – IUT

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

4.8 Convention cadre de partenariat entre l'Université d'Angers et l'Ecole supérieure d'agro-développement international (ISTOM)

M. BIORET demande quelle est la plus-value que cette convention peut amener sur les campus. Mme EVEN répond que cette convention permet d'élaborer un accord cadre permettant de fixer les lignes directives du partenariat avec l'ISTOM et proposer un cadre homogène avec les différents services de l'Université d'Angers. L'accès aux services de l'Université d'Angers par les étudiants de l'ISTOM seront payants puisqu'ils ne sont pas inscrits à l'Université d'Angers. Les enseignements donnés à l'ISTOM par des enseignants de l'Université d'Angers se feront dans le cadre d'un contrat personnel, en dehors des heures de service.

M. RULENCE demande si les étudiants de l'ISTOM pourront bénéficier d'un accès au SUMPPS. Mme MALLET répond que le SUMPPS est un centre de santé, les étudiants pourront aller consulter s'ils le souhaitent. En revanche, ils ne pourront pas bénéficier des actions de prévention ou de la consultation systématique au cours de la première année, puisqu'une convention n'est pas signée avec le SUMPPS.

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour

4.9 Convention de partenariat entre l'Université d'Angers et l'Association Les Petits Débrouillards Grand Ouest

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

4.10 Convention entre l'Université d'Angers et le PRÜFUNGSZENTRUM GOETHE-INSTITUT, autorisant à faire passer des examens

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

4.11 Déploiement du service sanitaire au sein de l'Université d'Angers et du territoire régional

M. SAINT-ANDRE présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme MALLET remercie M. SAINT-ANDRE pour sa présentation et pour le travail effectué.

5. Vie universitaire

5.1 Bilan du SCDA

M. DESGRANGES présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme BLAKE remercie le SCDA pour le travail réalisé au sein des bibliothèques universitaires. Elle a perçu une grande évolution des conditions d'accueil et des services proposés, en quatre ans, au sein de la bibliothèque Saint-Serge qu'elle fréquente assidument.

M. RULENCE remercie le SCDA pour les prestations proposées, notamment le prêt de matériel. En revanche, il s'interroge sur la rematérialisation des fichiers, à l'heure de la dématérialisation. M. DESGRANGES répond que les impressions concernent surtout les cours, ce qui laisse à penser que la lecture et les révisions sont plus aisées sous format papier.

Mme NIVELEAU précise que pour certains examens, notamment en Droit, les documents de cours sont autorisés, uniquement sous format papier. Cela peut expliquer le retour aux impressions de masse.

M. LAMBERT s'interroge sur le tarif exorbitant des protections féminines dans les distributeurs mise à disposition au SCDA.

M. DESGRANGES répond que le prix a diminué, et que ce service répond à un besoin ponctuel.

M. LAMBERT remercie le SCDA et ses équipes pour l'excellent travail.

Mme MALLET s'associe aux remerciements pour le service offert aux étudiants.

6. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h55.

La Vice-présidente formation et vie étudiante
de l'université d'Angers

Sabine MALLET



7. ANNEXE : diaporama de la séance du 08 avril 2018

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

08 avril 2019

Ordre du jour :

1. Informations
2. Procès-verbal
3. Affaires générales et statutaires
4. Enseignement et conventions
5. Vie universitaire

1. Informations

1.1 Exonération des étudiants étrangers

2. Procès-verbal

2.1 Procès-verbal de la CFVU du 04 mars 2019 – VOTE

3. Affaires générales et statutaires

3.1 Election d'un.e représentant.e des personnels au Conseil des sports du SUAPS

3.2 Politique relative au droit d'auteur des Enseignants et Enseignants-Chercheurs - vote

3.1 Election d'un.e représentant.e des personnels au Conseil des sports du SUAPS

Rôle :

"Le Conseil des sports du SUAPS règle, par ses délibérations, toute question concernant l'organisation et l'animation du service en statuant sur :

- le rapport d'activité du service,
- l'utilisation des installations sportives mises à disposition,
- les différentes mesures proposées pour :
 - une meilleure information,
 - la répartition des différentes tâches d'animation et d'organisation,
- l'élaboration de la politique sportive à l'université.

Le Conseil des sports du SUAPS examine le budget du service et le propose à l'approbation du Conseil d'administration de l'université.

- Sur proposition du/de la directeur.rice, le conseil des sports du SUAPS arrête :
 - le calendrier des manifestations sportives universitaires pour lesquelles le service apporte son concours,
 - les différents emplois du temps et les plannings d'utilisation des installations"

3.1 Election d'un.e représentant.e des personnels BIATSS au Conseil des sports du SUAPS

Composition du collège des personnels BIATSS:

1 personnel BIATSS de l'Université d'Angers inscrit au SUAPS

Élection :

1 siège à pourvoir

Condition : être personnel BIATSS de l'Université d'Angers et inscrit.e au SUAPS

Candidatent:

- ARROYO GALVEZ (BOUCHERON) Sonia (Direction de la Formation continue)
- HUBERT Fabienne (Faculté de Santé)
- HENRY Laurence (Direction Générale des Services)
- INGLES Pascale (Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines)
- TANQUERAY Kristell (Polytech Angers)

3.2 Politique relative au droit d'auteur des Enseignants et Enseignants Chercheurs

Présentation par Nathalie DEBSKI, Vice-présidente déléguée à l'innovation pédagogique.

- Lien vers le document de séance

- POUR VOTE

Politique relative au droit d'auteur des EEC sur les ressources pédagogiques

CFVU 8 avril 2019

Objectifs

- Acculturer les EEC au co-respect du DA
- Capitaliser et diffuser des ressources pédagogiques créées par les EEC à titre individuel et collectif
- Encourager la création et la diffusion des ressources pédagogiques en Creative Commons
- Former et informer
- Accompagner si revendication en cas d'abus

Méthodologie

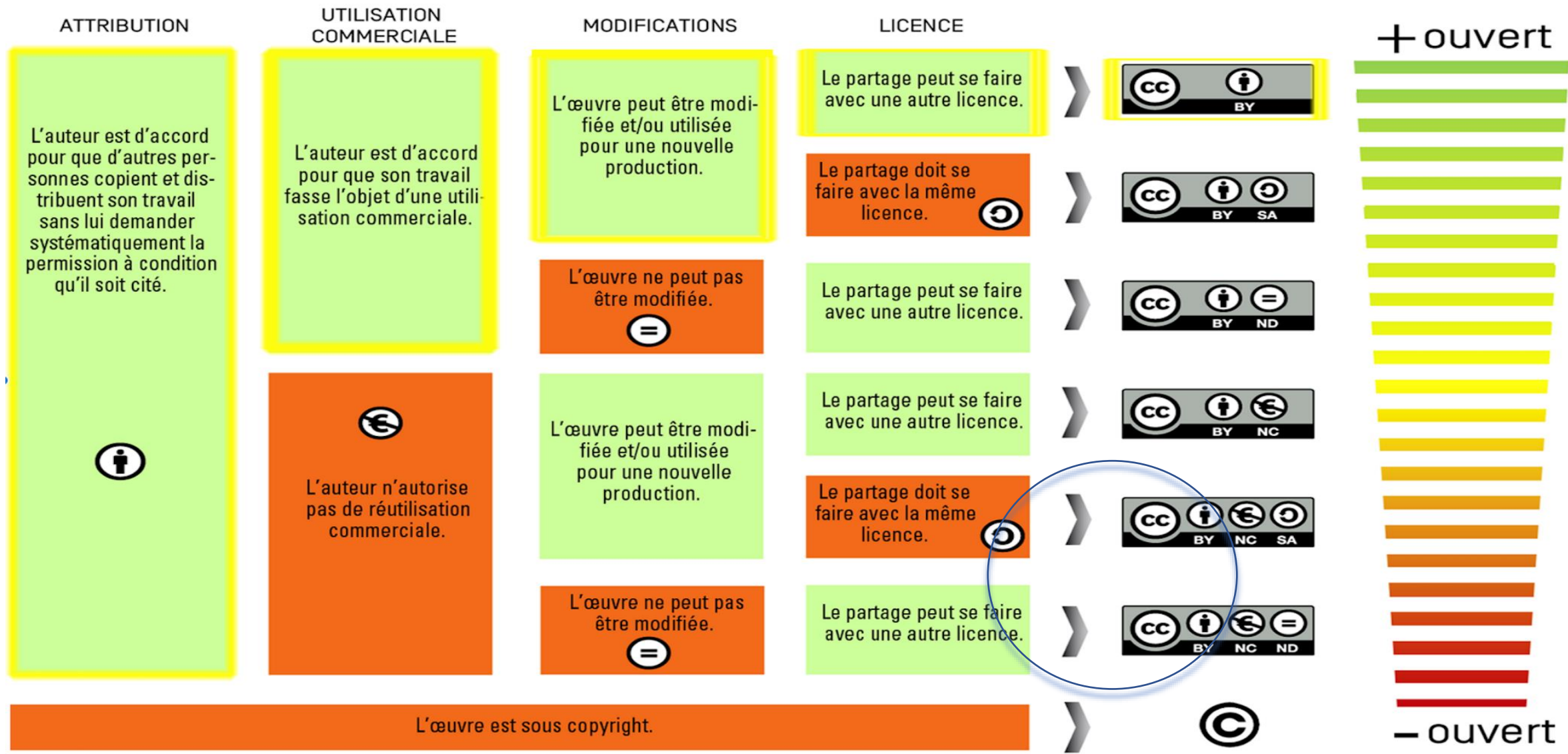
Co-élaboration du document depuis mai 2018 en groupe de travail :

- À partir d'une FAQ proposée par les EEC de toutes composantes
- Puis avec Francois Auzanne, Sandra Ballanger, Daniel Bourrion, Nathalie Debski, Thomas Desserey, Dominique Duquenne, Olivier Girard, Damien Hamard, Jennifer Jones, Alexandre Laurent, Charlène Laurier, Nathalie Lusson, Sabine Mallet, Isabelle Trivisani...

Éléments de langage de la politique DA

- *Légaux : ...les enseignants et enseignants-chercheurs, eux, restent pleinement titulaires des droits d'auteur sur leur œuvre pédagogique ou scientifique...*
- *L'UA ... attache la plus grande importance au respect du nom de l'auteur, au principe de paternité de l'œuvre et participe à la diffusion de la connaissance.*
- *Les engagements EEC :*
 - *Les enseignants et enseignants-chercheurs s'engagent à respecter les dispositions relatives au droit d'auteur et s'engagent à ce que les ressources pédagogiques déposées sur la plateforme Moodle respectent les dispositions relatives au droit d'auteur*
 - *les ressources pédagogiques déposées par les enseignants et enseignants-chercheurs sur Moodle se verront attribuer une **licence Creative commons** BY-NC-CA (Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions)*
 - *Dans le cadre des projets développés en collaboration avec le Lab'UA, les enseignants et enseignants-chercheurs cèdent leurs droits d'exploitation, pour l'utilisation pédagogique et non commerciale au sein de l'Université d'Angers*

Comment attribuer ou utiliser une licence Creative Commons ?



Actions

- Formations DA au catalogue UA
- Sensibilisation au choix des licences en matinales du LabUA
- Indications dans Moodle des choix à cocher pour la licence Creative Commons
- Indication du nom d'auteur et de l'UA sur tout document déposé et diffusé
- Dépôt sur l'ENT du Guide des DA 2017
- Accompagnement en cas d'abus
- Engagement des étudiants à respecter le DA et à ne pas diffuser sans autorisation

4. Enseignement et conventions

4.1 Parcoursup : données d'appel – vote

4.2 Modifications de M.C.C. – vote

4.3 Création du D.U. Binational de gestion touristique – Institut universitaire technologique – vote

4.4 Modification du D.U. Mandataire judiciaire à la protection des majeurs – Faculté de droit, d'économie et de gestion – vote

4.5 Conventions – vote

4.6 Déploiement du service sanitaire au sein de l'Université d'Angers et du territoire régional – information

4.1 Parcoursup : données d'appel

1) Principe général : mettre une donnée d'appel égale au nombre de candidats

Le positionnement vis-à-vis de ce principe général est laissé à la compétence des composantes

2) Le principe général ne s'applique pas pour les filières en tension.

POUR VOTES

4.2 Modifications de M.C.C.

- Faculté des Sciences
- IUT
- UFR ESTHUA, Tourisme et Culture
- Faculté de Droit, d'Economie, et de Gestion
- Faculté de Santé
- Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

POUR VOTES

4.3 Création du D.U. Binational de gestion touristique

- Formation proposée par l'IUT.
- *Lien vers le document de séance*
- **POUR VOTE**

DU BINATIONAL DE GESTION TOURISTIQUE

IUT

ANGERS/CHOLET

Du Binational de Gestion Touristique

- ❑ Bénéficiaires: Étudiants titulaires d'un DUT TC
- ❑ Durée: 3 semestres, 24 H/S, 20 semaines par semestre
- ❑ Lieu : Jade Hochschule, Wilhelmshaven

Objectifs

❑ Objectifs pédagogiques

- Approfondir les acquis dans le domaine de la commercialisation
- Se spécialiser dans la commercialisation des produits et services touristiques
- Perfectionner les compétences linguistiques (Allemand)
- Valider 90 ECTS à l'étranger

Objectifs

❑ Objectifs professionnels

- Avoir une expérience professionnelle à l'étranger
- Appliquer les outils de la gestion et du marketing au secteur touristique.

Objectifs

❑ Objectifs stratégiques

- Consolider la coopération avec notre partenaire allemand.
 - Un accord Erasmus est déjà signé depuis 2 ans
- Faciliter la mise en place du parcours intégré binational de gestion touristique.

Répondre aux besoins du programme d'études du parcours intégré et binational de gestion touristique

	Étudiants TC Angers	Etudiants Jade Hochschule
Semestre 1	Angers	Wilhelmshaven
Semestre 2	Angers	Wilhelmshaven
Semestre 3	Angers	Angers
Semestre 4	Angers	Angers
Semestre 5	Wilhelmshaven	Wilhelmshaven
Semestre 6	Wilhelmshaven	Wilhelmshaven
Semestre 7	Wilhelmshaven	Wilhelmshaven

Déroulement du semestre 7

Modules	Stage professionnel	Cours préparatoires	Mémoire de stage
Durée	12 semaines	4h/S 12 semaines	
Crédits	18 ECTS	12 ECTS	

Modalités de contrôle de compétences et de validation du DU

❑ Modalités de contrôle

- Mémoires S5 et S6
- Mémoire de stage et soutenance orale du mémoire de stage S7

❑ Modalités de validations

- Validation des 90 crédits du Bachelor
- Obtention de la moyenne de 10/20 pour les 3 mémoires



Opportunités

- ❑ Permettre aux étudiants d'
 - Obtenir le diplôme de l'université d'accueil.
 - Avoir une expérience professionnelle à l'étranger.

- ❑ Obtenir l'accréditation de l'université Franco-Allemande
 - Campagne d'accréditation ouverte le 2 mai
 - Bourses d'études
 - Soutien aux mobilités d'enseignement et d'organisation
 - Soutien aux projets pédagogiques/ soutien linguistique et tutorat



Débouchés

- Tout métier en lien avec la gestion touristique
 - Conception, gestion et commercialisation d'offres touristiques
 - Commercialisation des produits touristiques
 - Communication internationale.

Financement de la mobilité

❑ Financements existants

- ❑ Semestres 5 et 6: financement mobilité d'études Erasmus

- ❑ Semestre 7:

- 12 semaines de stages:
 - Financement de mobilité de stage Erasmus
 - Aide à la mobilité pour stage (Envoléo)
 - Eligible à la bourse Pierre Ledoux
- 18 semaines de cours : Aide à la mobilité de l'IUT

❑ Financement potentiel

- L'aide à la mobilité de l'université Franco-allemande après accréditation

**Merci pour
votre
attention**

Déroulement du semestre 5

Modules	Modules	Modules	Modules	Modules	Modules
<i>Bases du Calcul des Coûts et des Prestations</i>	<i>Économie Politique – Macroéconomie et Politiques Économiques</i>	<i>Commerce en Ligne dans l'Économie Touristique</i>	<i>Spécialisation du Bachelor Gestion Touristique</i>	<i>Options (deux au choix) A - Projet Technologie de l'Information; -Études de cas -Géographie touristique - Espagnol Touristique - Anglais Touristique - Ou Matière Principale Mineure 8 hps etc.)</i>	<i>Communication Interculturelle III: Réflexion Interculturelle, gestion des équipes Interculturelles, Gestion des Conflits.</i>
<i>4h/S- 5 ECTS</i>	<i>4h/S - 5 ECTS</i>	<i>4h/S - 5 ECTS</i>	<i>4h/S - 5 ECTS</i>	<i>4h/S - 5 ECTS</i>	<i>4h/S - 5 ECTS</i>

Déroulement du semestre 6

Modules	Modules	Modules	Modules	Modules	Modules
<i>Gestion d'entreprise, investissement et financement</i>	<i>Application droit fiscal dans la gestion touristique</i>	<i>Gestion Touristique Internationale (études de cas)</i>	<i>Spécialisation du Bachelor Gestion Touristique</i>	<i>Options (deux au choix) A - Projet Technologie de l'Information; -Études de cas -Géographie touristique - Espagnol Touristique - Anglais Touristique - Ou Matière Principale Mineure 8 hps etc.)</i>	<i>Spécialisation du Bachelor Gestion Touristique (voir annex1)</i>
<i>4h/S- 5 ECTS</i>	<i>4h/S - 5 ECTS</i>	<i>4h/S - 5 ECTS</i>	<i>4h/S - 5 ECTS</i>	<i>4h/S - 5 ECTS</i>	<i>4h/S - 5 ECTS</i>

4.4 Modification du D.U. Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Formation proposée par la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion.

Il s'agit de permettre aux Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs déjà certifiés de suivre un parcours spécifique et personnalisé permettant de compléter leur formation.

A noter que ce public passera les mêmes examens (même sujet, même jour) que les autres stagiaires du D.U.

- *Lien vers le document de séance*

POUR VOTE

4.5 Conventions

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion:

- Convention de partenariat relative au Diplôme d'Université de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) - **pour vote**
- Avenant à la convention de formation entre l'Université d'Angers et l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) - **pour vote**

IUT:

- Convention de coopération concernant la création d'un parcours universitaire intégré et binational de Gestion Touristique - **pour vote**

Convention cadre de partenariat entre l'Université d'Angers et l'Ecole supérieure d'agro-développement international (ISTOM) - **pour vote**

Convention de partenariat entre l'Université d'Angers et l'Association Les Petits Débrouillards Grand Ouest - **pour vote**

Convention entre l'Université d'Angers et le PRÜFUNGSZENTRUM GOETHE-INSTITUT, autorisant à faire passer des examens - **pour vote**

4.6 Déploiement du service sanitaire au sein de l'Université d'Angers et du territoire régional

- *Présentation par M. le Président Jean-Paul SAINT-ANDRÉ, Professeur Emérite à la Faculté de Santé*

- POUR INFORMATION

Service Sanitaire

**Etat des lieux 2018-2019
et perspectives
Faculté de santé Angers**

Etat des lieux 2018-2019

- 170 étudiants en stage SeSa
 - Maïeutique : 6
 - Pharmacie : 32
 - IFSI : 12
 - Médecine : 120
- 4 périodes de stage de 3 mois à mi-temps
- 2160 collégiens et lycéens rencontrés pour les stages en collèges/lycées

Thématiques

Quatre (+1) thématiques

1. **Addictions** : alcool, tabac, cannabis et autres drogues
2. **Vie affective** et sexuelle
3. **Nutrition** et activité physique, image de soi
4. **Hygiène**, prévention des maladies infectieuses, vaccinations

+ 1 : Prévention des chutes

Formation

- **Durée : 10 jours**
 - **Thématiques (4+1) :** chaque étudiant formé à **deux thématiques**
 - **Enseignants :** SUMPPS, IREPS, Planning familial, SIS animation, Praticiens hospitaliers et Hospitalo-Universitaires
 - **Modules théoriques en ligne ou en présentiel (3 demi journées)**
 - ⇒ formation théorique /différentes thématiques
 - ⇒ visualisés ensemble avec un enseignant et/ou étudiant N+1
 - **8 demi journées de formation pratique en présentiel**
 - Animation de groupe pour tous les étudiants : deux demi journées
 - Appropriation des outils spécifiques (par équipe)
 - **Addiction – activité physique/nutrition/image corporelle**
 - + prévention des chutes
- ou
- **vie affective – vaccination/hygiène**

Formation à la posture (SUMPPS)

- **Basée sur la principe de prévention par les pairs**, comme pour les étudiants relais Santé : **des jeunes parlent aux jeunes avec leur langage familier**
- **Apprentissage des outils pédagogiques** ludiques: jeux sur les différents thèmes (jeu de l'oie, vrai/faux...), accentuent l'attractivité de la prévention
- **Travail sur la posture**: mise en situation d'animation concrète, type jeu de rôle avec un trio d'animateurs et des élèves dans une classe

Objectif du SUMPPS : Formation à la méthodologie

- **Application pratique de la théorie**
 - Travail sur le cadre des séances, gestion du groupe
 - Construction des séances: les objectifs, quels messages à faire passer, la place des outils pédagogiques, la répartition des animateurs, l'évaluation...
- **Mise en application concrète** et présentation au groupe d'une séance par trio: les idées des uns servent aux autres pour expérimenter la posture de l'animation à partir des thèmes qui auront été choisis

Exemple d'outils ludiques utilisés



- Outils pédagogiques pertinents expérimentés par les étudiants relais santé (SUMPPS)
- Exemple : »**jeu des verres** » : appréhender la quantité d'alcool servie dans un verre

Terrains d'interventions

Collèges et Lycées

- Collège Claude Debussy (Angers)
- Collège Jean Monnet (Angers)
- Collège Félix Landreau (Angers)
- Collège Jean Lurçat (Angers)
- Collège Jean Vilar (Angers)
- Collège Montaigne (Angers)
- Institution Mongazon (Angers)
- Collège Jean Racine (St Georges).
- Collège Joachim du Bellay (Cholet).
- Collège Maroc-Huchepie (Le Mans).
- Lycée Henri Bergson (Angers)
- Lycée Jean Moulin (Angers)
- Lycée Henri Dunant (Angers)
- Lycée Simone Veil (Angers)
- Lycée E. Mounier (Angers)

Organisation du stage Collège/Lycée

- **Trinômes étudiants** | filières différentes (dans mesure du possible)
- **4 interventions** auprès du même groupe (12-18 élèves)
 - **Présentation** et **remplissage** d'un **questionnaire** initial, à dépouiller avant le premier atelier : 30 à 60 minutes
 - **3 ateliers** d'1H30 à 2 heures chacun
 - **Questionnaire final d'évaluation** à la fin du dernier atelier

Organisation du stage Collège/Lycée

Par trinôme

- **4 séries d'interventions** / établissement ou établissements différents
- **1 réunion de restitution** auprès de l'équipe de direction du collège ou lycée : 1h
- **1 rapport collectif** d'intervention
 - Rapport remis au chef d'établissement
 - Évaluation des rapports par les pairs

Terrains d'interventions

Autres lieux de stage

Binômes ou trinômes d'étudiants

- Protection Maternelle et Infantile (Département).
- Structure d'accueil des mineurs migrants non accompagnés, UCTS (Département).
- Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse (Département)
- Service de Santé Publique de la Ville d'Angers
- Résidence Autonomie et Habitat Senior (Mutualité française).
- RestoTroc. Restaurant associatif
- Maisons des solidarités (Département)
- Village St Exupéry (Département)

Validation du stage

- Présence à la formation
- Présence en stage
- Appréciation de la qualité du stage par les structures d'accueil
- Evaluation des rapports de stage
 - Evaluation par les pairs
- Participation à la réunion de restitution finale à la Faculté

Accompagnement des étudiants

- Outils pédagogiques acquis par la faculté, à disposition
- Outils pédagogiques fabriqués ou à fabriquer
- Site web Santé Publique France et nombreux autres sites
- Documents pédagogiques élaborés par les étudiants référents et validés par les formateurs
- Un espace Moodle avec forum de discussion
- 2 étudiants N+1 par période de stage

Aspects financiers (1)

- **La formation**

- IREPS : 3 520€
- Planning familial : 1450€

(Tarifs prenant en compte une part de financement ARS)

- PH et PU-PH : 0€
- Cellule e-pédagogie et cellule audiovisuelle : 0€
- Céline Maudet-Rioual : mise à disposition par le SUMPPS
(Renforcement du service du SUMPPS par un poste infirmière
prévention prise en charge 30.000 € par la CVEC).

- **Fournitures de matériel pédagogique**

- 10 000€
- Prévoir un budget de renouvellement du matériel pédagogique

Aspects financiers (2)

- **Transports**

- Indemnités de déplacement des étudiants pour interventions à plus de 15 km : 130€ (ARS)
- Location de bus pour interventions à Cholet et au Mans : 3 200€

- **Gestion administrative**

- 0,5 ETP (Renfort administratif Faculté de Santé avec prise en charge de 12.500 € par la CVEC)

- **Coordination et encadrement pédagogique**

- 1 ETP (Faculté de Santé)

Objectif 2019-2020

- **Tous les étudiants de la faculté de Santé**
 - 300 (170 en 2019-2020)
- **Elargir les thématiques**
 - Les écrans, le sommeil, le harcèlement...
 - Nutrition et sommeil de la personne âgée
 - Formations assurées par des PH et HU au moins pour la partie théorique
 - Des outils pédagogiques à acquérir?
- **Evolutions de la formation**
 - Formation théorique entièrement en ligne
 - Une formation pratique assurée par des professionnels de l'animation à renforcer

Objectif 2019-2020

- **Nouveaux terrains de stage (Démarches en cours)**
 - Ecoles, collèges, lycées
 - Autres structures en partenariat avec la ville, le département, la Mutualité, la CPAM...
 - Résidences pour personnes âgées
 - CCAS/115 et autres lieux d'accueil des personnes précaires
 - IRSA
 - Structures accueillant des personnes handicapées
 - ITEP « Les Chesnaies »
 - Autres
- **Lieux de stage principalement à Angers mais des stages à Cholet et Saumur indispensables pour faciliter la participation des IFSI de Saumur et Cholet**

5. Vie étudiante

5.1 Bilan du SCDA– information

5.1 Bilan du SCDA

- *Présentation par Frédéric DESGRANGES,
Directeur-adjoint du SCDA*
- POUR INFORMATION

Page instances conseil documentaire et des archives

<http://www.univ-angers.fr/red/fr/conseil-documentaire-et-des-archives.html>

The screenshot shows the website interface for the University of Angers' 'Conseil documentaire et des archives'. The header includes the university logo, the title 'Les instances de l'Université d'Angers', and a search bar. The main content area is divided into three columns. The left column, 'Les instances', lists various university committees. The middle column, 'Conseil documentaire et des archives', features a section for the 'PROCHAIN CONSEIL DOCUMENTAIRE' on March 11, 2019, detailing the agenda and a list of 'ARCHIVES' from 2016 to 2019. The right column, 'Contact', provides information on how to confirm attendance and lists the contact person, Betty Lecorre.

Les instances de l'Université d'Angers

Rechercher

Accueil | Conseil documentaire et des archives

Les instances

- COMITÉ DE DIRECTION
- CONSEIL DE GOUVERNANCE
- CONSEIL D'ADMINISTRATION
- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
- COMMISSION DE LA RECHERCHE
- CONSEIL ACADÉMIQUE
- COMMISSION DES STATUTS
- COMMISSION PERMANENTE DU NUMÉRIQUE
- COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES
- COMMISSION DU PATRIMOINE IMMOBILIER
- COMMISSION INTERNE DU PATRIMOINE IMMOBILIER
- CONSEIL DOCUMENTAIRE ET DES ARCHIVES
- CONFÉRENCE DES DIRECTEURS D'UNITÉS DE RECHERCHE
- COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE
- COMMISSION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES PERSONNELS

Accès direct

- ENT PERSONNEL
- ENT ETUDIANT
- INTRANET

Conseil documentaire et des archives

Partager Envoyer Imprimer

PROCHAIN CONSEIL DOCUMENTAIRE

Le 11 mars 2019

Le prochain conseil documentaire aura lieu

le 11 mars 2019

14h-17h

Carré Carmin | BU St Serge

ODJ

Validation du PV du conseil du 13/11/2018
Vote des associations

Point d'information
Rapprochement le Mans
Achats e-books francophones + négociation Elsevier 2019-2022

Rapport activités 2019
Archives UA en bref
Des métriques renouvelées pour mieux comprendre l'activité
Caux qui utilisent la BU
Ce dont la BU permet le partage
Interactions visibles et invisibles

Stratégie 2021 : notre démarche

Questions diverses

Direction BUA
direction.bua@univ-angers.fr

ARCHIVES

- 2016
- 2017
- 2018
- 2019

Dossier de séance mars 2019

- 20190214_bilan-qualitatif-archivesUA-2018.docx (145 Ko)
- bilan_formulaires_2018.xlsx (16 Ko)
- indicateurs_bibliographiques_2018.xlsx (51 Ko)

Contact

Pour confirmer votre présence, transmettre une procuration

Betty Lecorre
betty.lecorre@univ-angers.fr

Ouvert en lecture à
tous, étudiants et
personnels

De nouvelles ressources en 2019

Abonnements e-books francophones pris en 2019

- **Bibliothèque Dalloz, nombre d'accès illimités (Cholet, Angers)**
- **Bouquets e-books francophones CAIRN**
 - Psychologie
 - Economie-société-politique
 - Histoire, géographie, arts
 - La découverte
- **Bouquet santé e-library : anatomie en plus des Référentiels**

A votre disposition pour présenter ces ressources dans conseils de département ou UFR, etc.

Bilan d'activité 2018

Bibliothèques universitaires

Des métriques renouvelées pour mieux comprendre l'activité

- Ceux qui utilisent la BU
- Ce dont la BU permet le partage
- Interactions visibles et invisibles

Principaux indicateurs stables

Personnels

Bibliothèque

46 etp

Archives

1,7 etp

→ **1.94** etp
/1000 étudiants

Titulaires cat. A	7	ETP 7
Titulaires cat. B	22	ETP 19,9
Titulaires cat. C	21	ETP 19,9
Emploi étudiant	60	ETP 3,5
Contractuels cat. A	1	ETP 1

Espaces

Mètres carrés | 13 080 m²

Places | 1840

Belle Beille 1020 places
2735 h en 2018

37 semaines de 65 h
9 semaines de 47,5 h

Saint Serge 820 places
3900 h en 2018

35 semaines de 91 h
8 semaines de 84 h
5 semaines de 47,5 h

↓ **5,6 h**
par semaine
par étudiant

77 places
/1000 étudiants ↓

L'augmentation du nombre d'étudiants
limite la disponibilité des places.

La question de la gestion des places en
période d'affluence est un enjeu crucial

Principaux indicateurs stables...

Entrées | 1 366 000 →
Prêts | 143 213 →
Téléchargements | 500 200 →

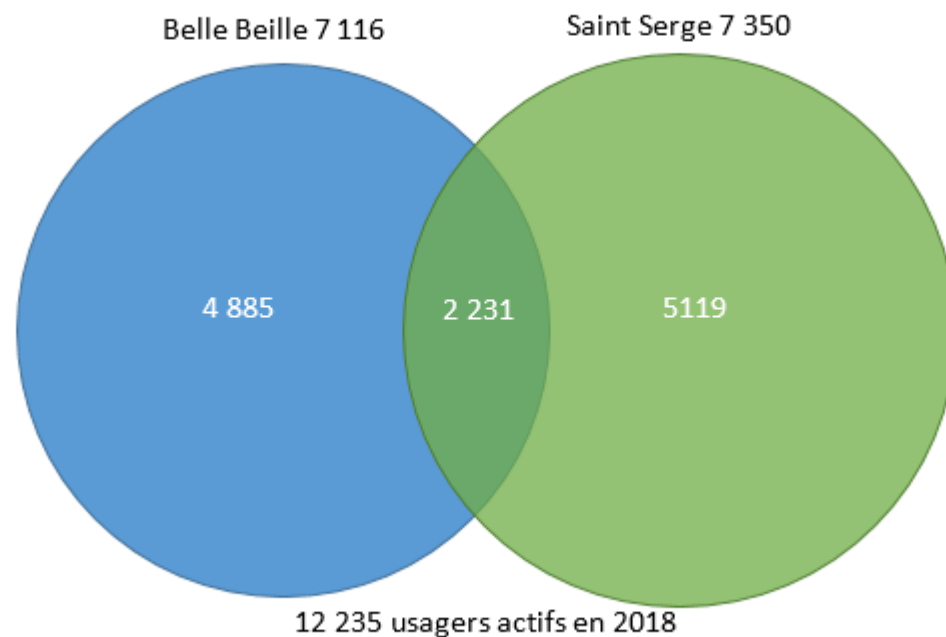
Impressions et copies | 1 476 000 ↑ + 8 %

Des métriques renouvelées pour mieux comprendre l'activité des BU

- **Ceux qui utilisent la BU**
 - “lecteurs actifs”
 - “imprimeurs actifs”
- **Tout ce dont la BU permet le partage**
 - “livres et documents en ligne”
 - matériel
 - salles
- **Interactions visibles et invisibles**
 - en ligne
 - MIA (mesure des interactions à l'accueil)

Lecteurs actifs... nouvelles métriques

USAGERS ACTIFS



Au moins 1 prêt en 2018, tout type de support

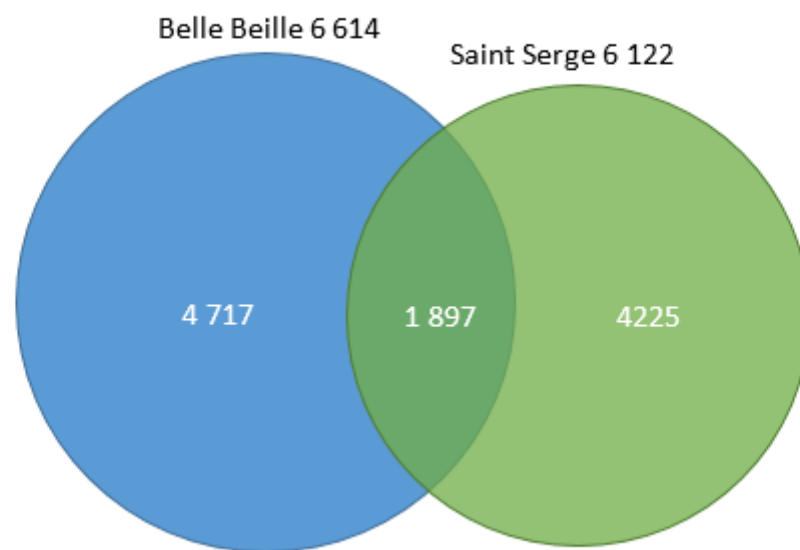
Lecteurs actifs... nouvelles métriques

EMPRUNTEURS PAR TYPE DE DOCUMENT

		Livres	<u>Périor</u>	BD	DVD	Sur place	A emporter
BB	Nb d'utilisateurs	6481	400	402	681	1141	232
	Nb de prêts	67621	1850	2924	4296	4845	372
	moyenne	10.4	4.6	7.1	6.2	4.2	1.6
	max	329	76	86	102	149	8
STS	Nb d'utilisateurs	6001	182	151	279	2378	279
	Nb de prêts	42279	976	658	1533	12897	396
	Moyenne	7.0	5.4	4.3	5.4	5.3	1.4
	Max	125	138	51	71	228	8

Lecteurs actifs... nouvelles métriques

EMPRUNTEURS DE LIVRES, PERIOS, BD ET DVD

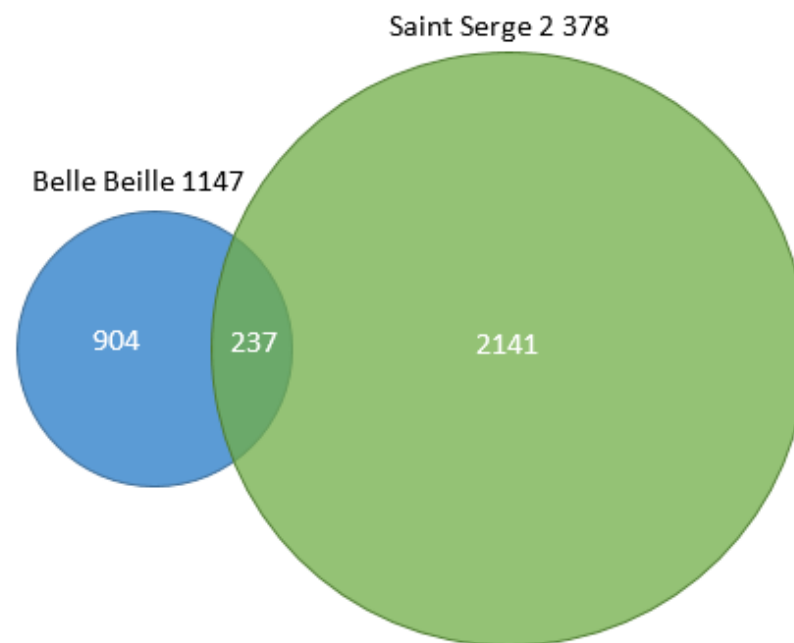


10 839 emprunteurs de livres, périodiques, BD ou DVD en 2018

Lecteurs actifs... nouvelles métriques

EMPRUNTEURS DE MATERIEL

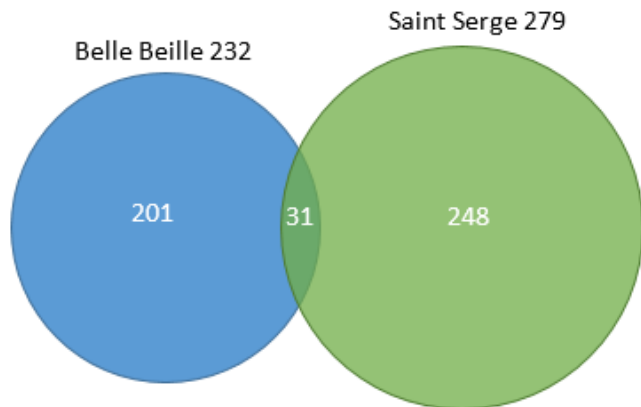
EMPRUNTEURS DE MATERIEL SUR PLACE



3 282 emprunteurs de matériel sur place en 2018

Lecteurs actifs... nouvelles métriques

EMPRUNTEURS DE MATERIEL A EMPORTER



480 emprunteurs de matériel à emporter en 2017

Imprimeurs actifs...

Ceux qui ont imprimé au moins une fois en 2018 échelle BUA
10 241 utilisateurs distincts, soit + 11% par rapport 2017

Profils utilisateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Évol 2013-2018	Évol 2017-2018
Nombre de copies / an	346389	806642	914021	1213000	1366472	1476538	326%	8%
Nombre d'utilisateurs distincts	4271	6542	6334	7506	9206	10241	140%	11%
CA	18 516,88 €	49 683,49 €	56 287,24 €	79 911,95 €	91 133,34 €	100 782,83 €	444%	11%
Panier moyen €	4,76	7,68	8,88	9,28	9,9	9,84 €	107%	-1%
Panier moyen nbre copies	81	123	144	140	148	144	78%	-3%
+ gros utilisateur €	120	274	334	429	416	337	181%	-19%
+ gros utilisateur nbre copies	2408	5862	4775	6123	5206	3470	44%	-33%

sur l'année 2018 (en%)

Nbre de copies total STS	63,5
Nbre de copies total BB	36,5
Nbre de copies total SCD	100

sur l'année 2018 (en%)

A4	99,00
A3	1,00
N&B	72,5
Couleur	27,5
Recto simple	44
Recto verso	56
Impression	95
Photocopie	5

Ressources partagées

Tout ce dont la BU permet le partage

- “livres et documents” : un taux d’usage très satisfaisant
- livres achetés sortent bien
- adaptation de la politique documentaire aux besoins

Environ 1 250 000 € d’achats de livres sur 5 ans
193 595 emprunts des livres achetés sur la période

Environ **80 % des livres achetés** une année donnée **sont empruntés** au moins une fois dans les 5 ans qui suivent.

Ressources partagées : livres

Lecture :

Un recours croissant aux suggestions d'acquisition

Fonds	nbre suggestions 2013	nbre suggestions 2014	nbre suggestions 2015	nbre suggestions 2016	Nbre formulaires répondus 2016	Nbre formulaires répondus 2017	Nbre formulaires répondus 2018
Arts	10	4	9	5	1	7	13
Droit sc po	38	74	70	70	45	43	101
eco gestion tourisme	33	51	37	52	44	38	42
Linguistique + DVD	9	13	16	6	3	17	36
littérature	34	38	32	45	28	39	62
histoire géo	52	51	87	83	76	97	129
médecine	17	36	26	16	15	20	35
orientation info com	15	20	15	16	14	2	5
psycho philo	24	27	28	63	60	31	43
Sciences + BD	40	43	50	56	55	49	67
sciences sociales	27	42	31	42	34	34	53

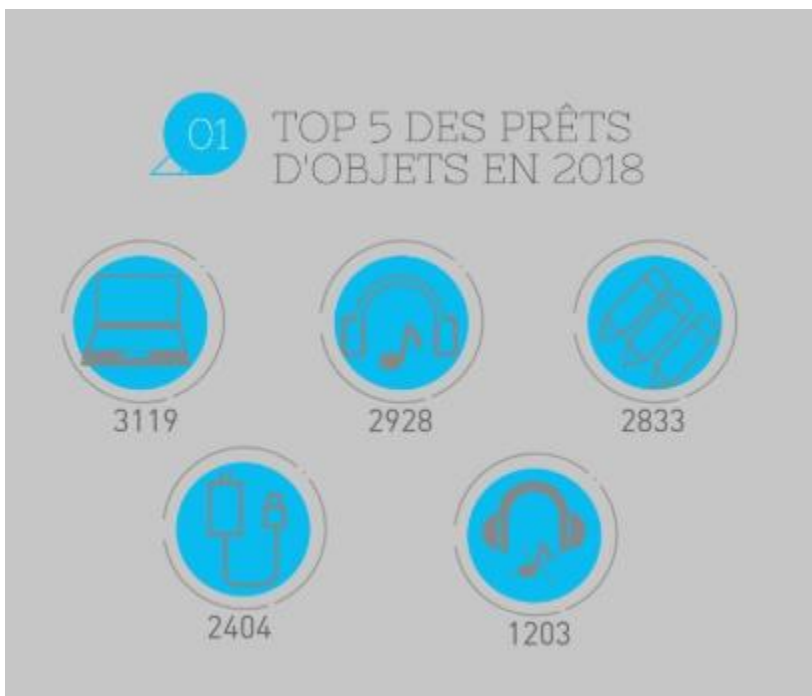
Les revues en ligne les + téléchargées

Bouquet	Titre	Nombre pdf téléchargés	Catégorie	I
Europresse	Le Monde	12733	Presse généraliste	
Europresse	L'Équipe	11468	Presse généraliste	
Europresse	Le Figaro	5434	Presse généraliste	
Europresse	Les Echos	3663	Presse généraliste	
Europresse	Courrier International	3339	Presse généraliste	
Europresse	Investir-Le Journal des finances	2128	Eco/Gestion	
CAIRN	Le Journal des psychologues	1804	Psychologie	
Science direct	Tourism Management	1483	Tourisme	
Science direct	La Revue de Médecine Interne	1321	Médecine	
Science direct	Revue du Rhumatisme	1286	Médecine	
CAIRN	Revue de neuropsychologie	1169	Psychologie	
BMF	L'Encéphale	1114	Médecine	
Science direct	Annals of Tourism Research	1112	Tourisme	
Science direct	Actualités Pharmaceutiques	1105	Pharmacie	
Science direct	Revue Neurologique	1091	Médecine	
Wiley	Chemistry – A European Journal	1053	Chimie	
Wiley	Angewandte Chemie International Edition	995	Chimie	
Science direct	Kinésithérapie	987	Médecine	
Science direct	Annales Médico-psychologiques	903	Médecine	
Science direct	La Presse Médicale	866	Médecine	
Europresse	01 net	854	Informatique	
CAIRN	Management & Avenir	835	Eco/Gestion	
Wiley	Advanced Materials	792	Sciences et technologie	
Science direct	Archives de Pédiatrie	763	Médecine	
Science direct	Comptes Rendus Chimie	704	Chimie	
Science direct	Dyes and Pigments	700	Chimie	

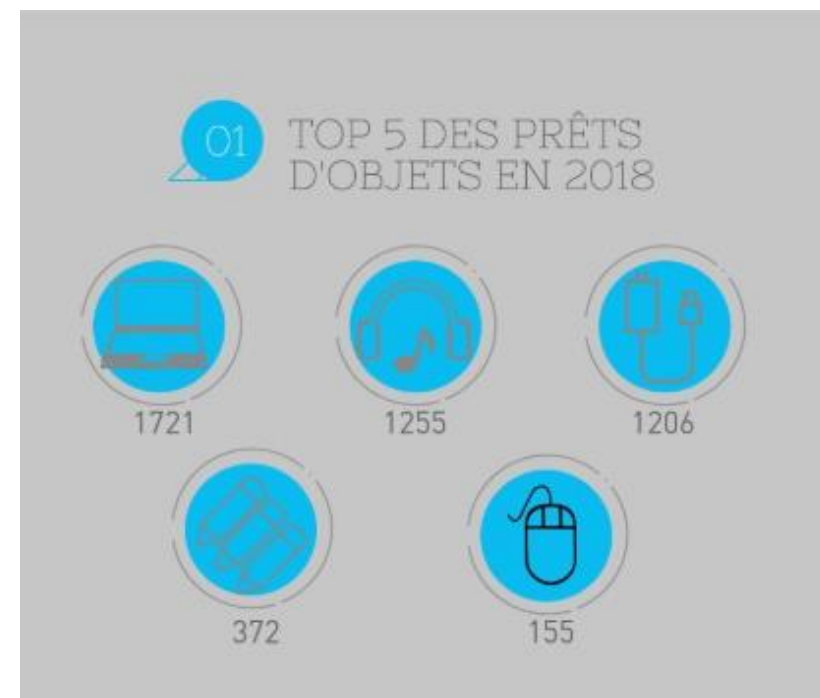
Les revues en ligne les + téléchargées

Europresse	Le Monde diplomatique	683	Presse généraliste
BMF	NPG Neurologie - Psychiatrie - Gériatrie	681	Médecine
Science direct	International Journal of Pharmaceutics	638	Pharmacie
Science direct	Tetrahedron Letters	634	Chimie
Europresse	Le Figaro Magazine	630	Presse généraliste
Europresse	M Le Magazine du Monde	622	Presse généraliste
Science direct	Procedia - Social and Behavioral Sciences	618	SHS
CAIRN	L'information psychiatrique	613	Médecine
Science direct	Revue des Maladies Respiratoires	589	Médecine
BMF	Revue des Maladies Respiratoires	589	Médecine
Europresse	La Voix du Nord	577	Presse généraliste
Science direct	The Lancet	573	Médecine
CAIRN	Recherche en soins infirmiers	571	Médecine
BMF	Archives des Maladies Professionnelles et	570	Médecine
Europresse	Le Particulier	559	
CAIRN	Gérontologie et société	556	Médecine
Europresse	Investissement Conseils	555	Eco/Gestion
CAIRN	Revue française de gestion	551	Eco/Gestion
BMF	Douleurs : Évaluation - Diagnostic - Traite	551	Médecine
Europresse	Gestion de Fortune	547	Eco/Gestion
CAIRN	Enfance	515	Psychologie
Europresse	La Croix	502	Presse généraliste

Prêt de matériel



A Saint Serge
nombre de prêts en 2018



A Belle Beille
nombre de prêts en 2018

Prêt de salles sur réservation St Serge



- BASES DE DONNÉES
- DÉBUTER À LA BU
- NOUVEAUTÉS
- À VOS CÔTÉS
- FONDS D'ARCHIVES
- MON COMPTE

Tout

Maisanter

Réserver une salle de groupe

Mode d'emploi



Buenos Aires | 4 places

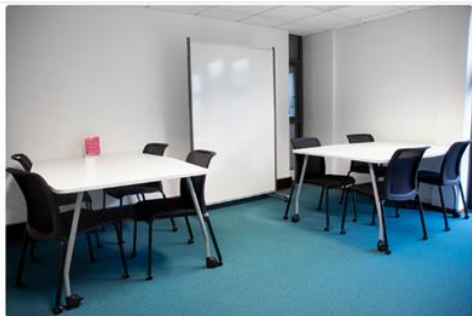


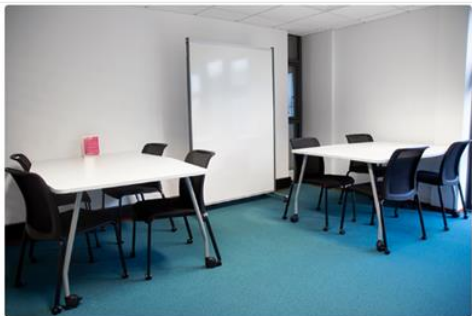
Paris | 6 places



Dubai 1 | 4 places

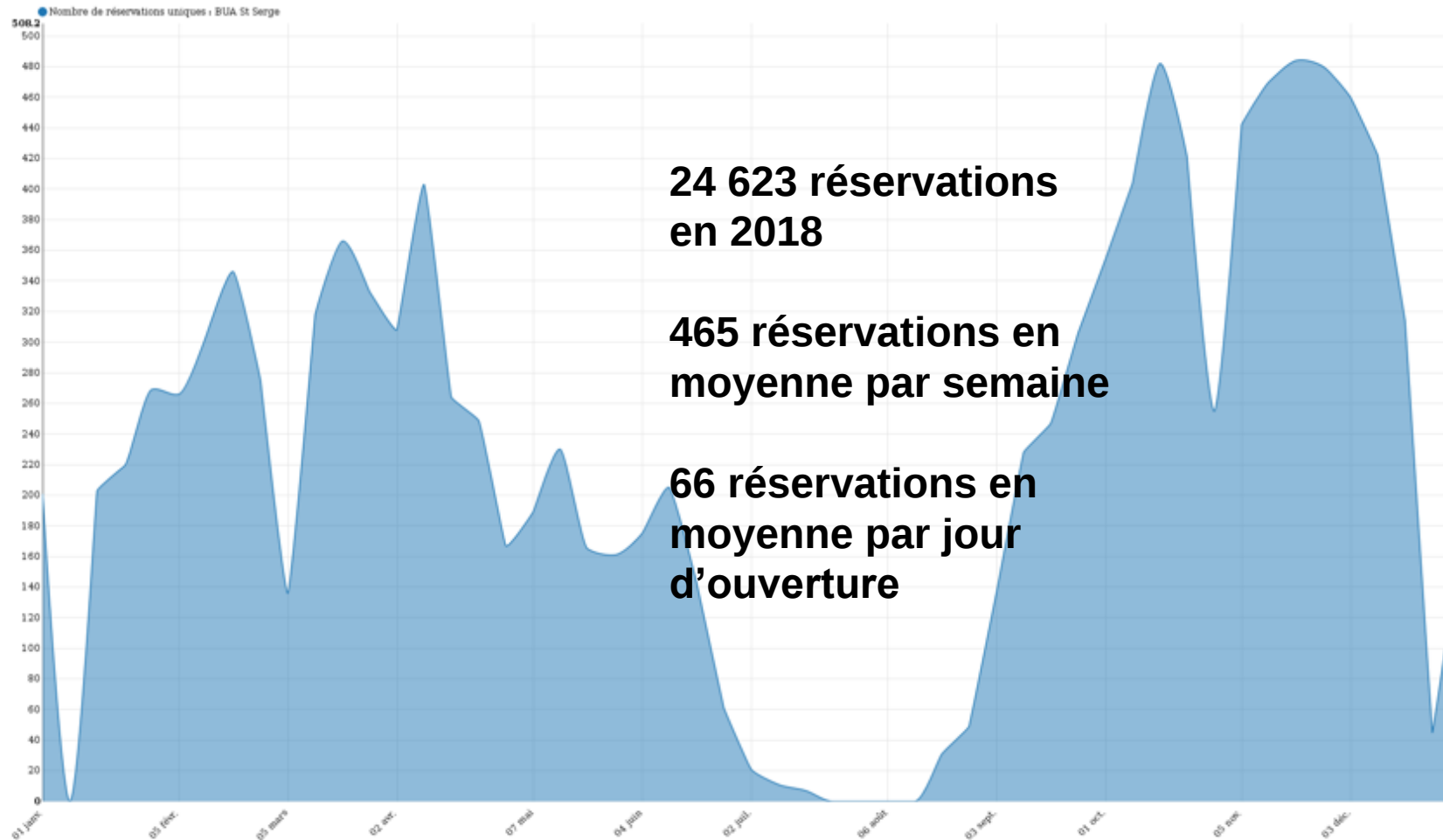






Prêt de salles sur réservation St Serge

Affluences Nombre de réservation en 2018 par semaine (pour 8 carrés groupes divisés en 17 clusters)



Prêt de salles sur réservation St Serge

Vie associative, tutorat, enseignements, formation continue, etc.
260 demandes de réservations des salles Bamako, Sydney et Carmin

Formulaire réservé aux besoins particuliers (enseignement ou réunion de plus de 8 personnes, association étudiante, séminaire, conférence, etc.) : Carrés [Carmin](#), [Bamako](#), [Sydney](#) à Saint Serge et Salles Sienne, Sophia, Syracuse, Copenhague, Conakry, Cracovie à Belle Beille.
Utilisez [Affluences](#) pour voir la disponibilité et réserver les petites salles de groupe.

Nom *

Prénom *

Fonction/Statut *

Votre e-mail *

Jour *

Jour ▼ Mois ▼ Année ▼ 

Heure de début *

Heure ▼ : 00 ▼

Heure de fin *

Heure ▼ : 00 ▼

Nombre de personnes *

Lieu * ☐ BU Belle Beille ☐ BU Saint Serge

Matériel ☐ Vidéoprojecteur ☐ Câble HDMI

Intitulé de l'événement *

Justification de la demande et informations complémentaires *

Réserver une salle

Réaménagements d'espaces en 2018

Saint Serge

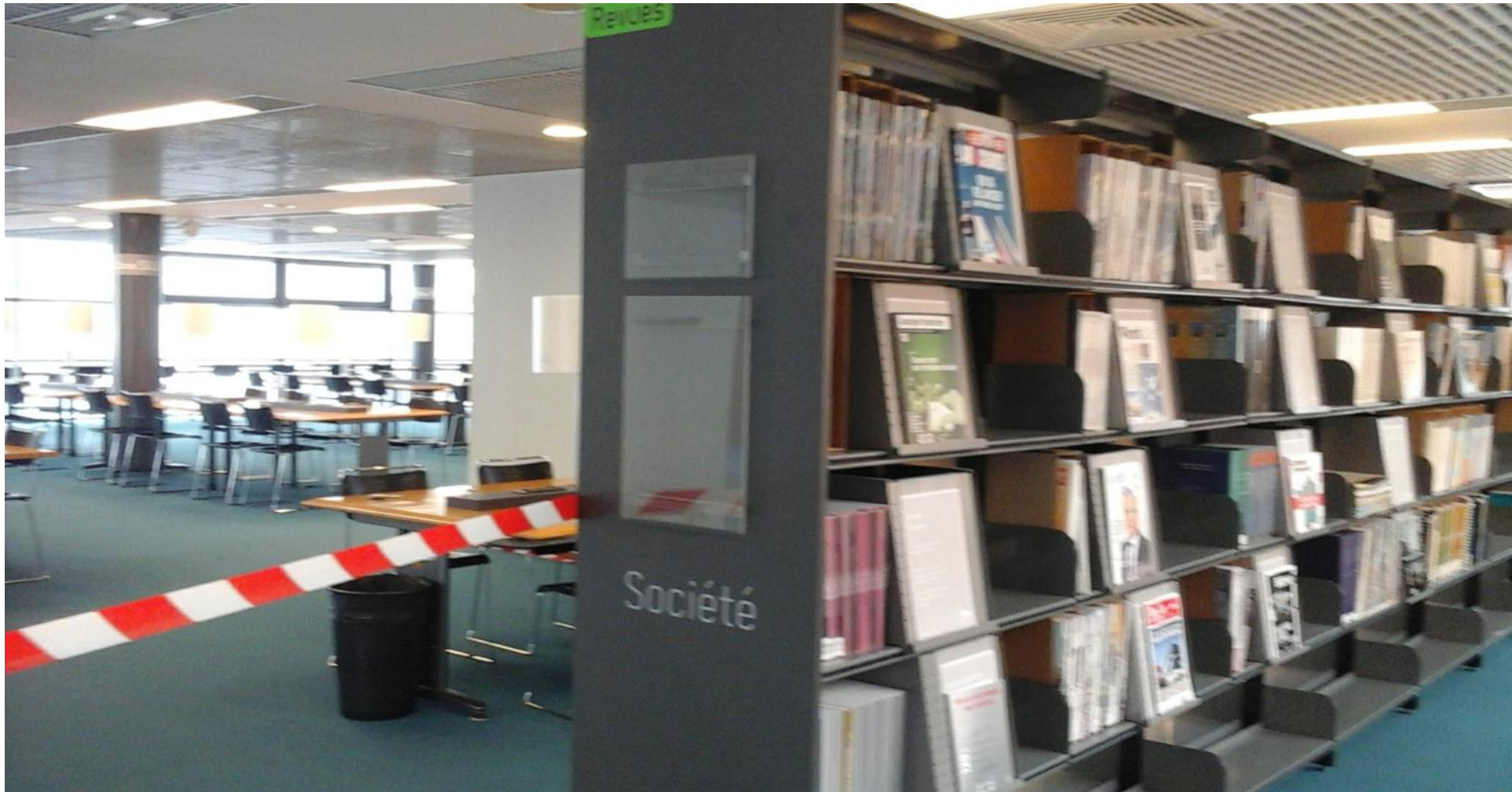
- Carré Carmin
- Niveau 1 et 2 : ajout 90 places silence avec éclairage + prises
- Niveau 0 : réaménagements en test
- Salles de travail en groupe

Belle Beille

- Salles de formation Conakry et Cracovie
- Salle Sienne
- Salle syracuse
- Salle Sophia
- Espace détente
- Zones de confort

Réaménagements d'espaces en 2018

- Niveau 1 et 2 : ajout 90 places silence avec éclairage + prises



Réaménagements d'espaces en 2018

- Niveau 0 : réaménagements en test



Réaménagements d'espaces en 2018

- Salle de travail en groupe = canapé remplacé par tables



Réaménagements d'espaces en 2018

- Distributeurs Ekibé à St Serge (début 2019)



Réaménagements d'espaces en 2018

Belle Beille

- Salles de formation Conakry et Cracovie



Réaménagements d'espaces en 2018

- Bureau d'information en test



Réaménagements d'espaces en 2018

- Salle Sienne, consultation d'archives
- Salle Syracuse, salle de tri + TP



Réaménagements d'espaces en 2018

- Evolution N°2 Espace détente



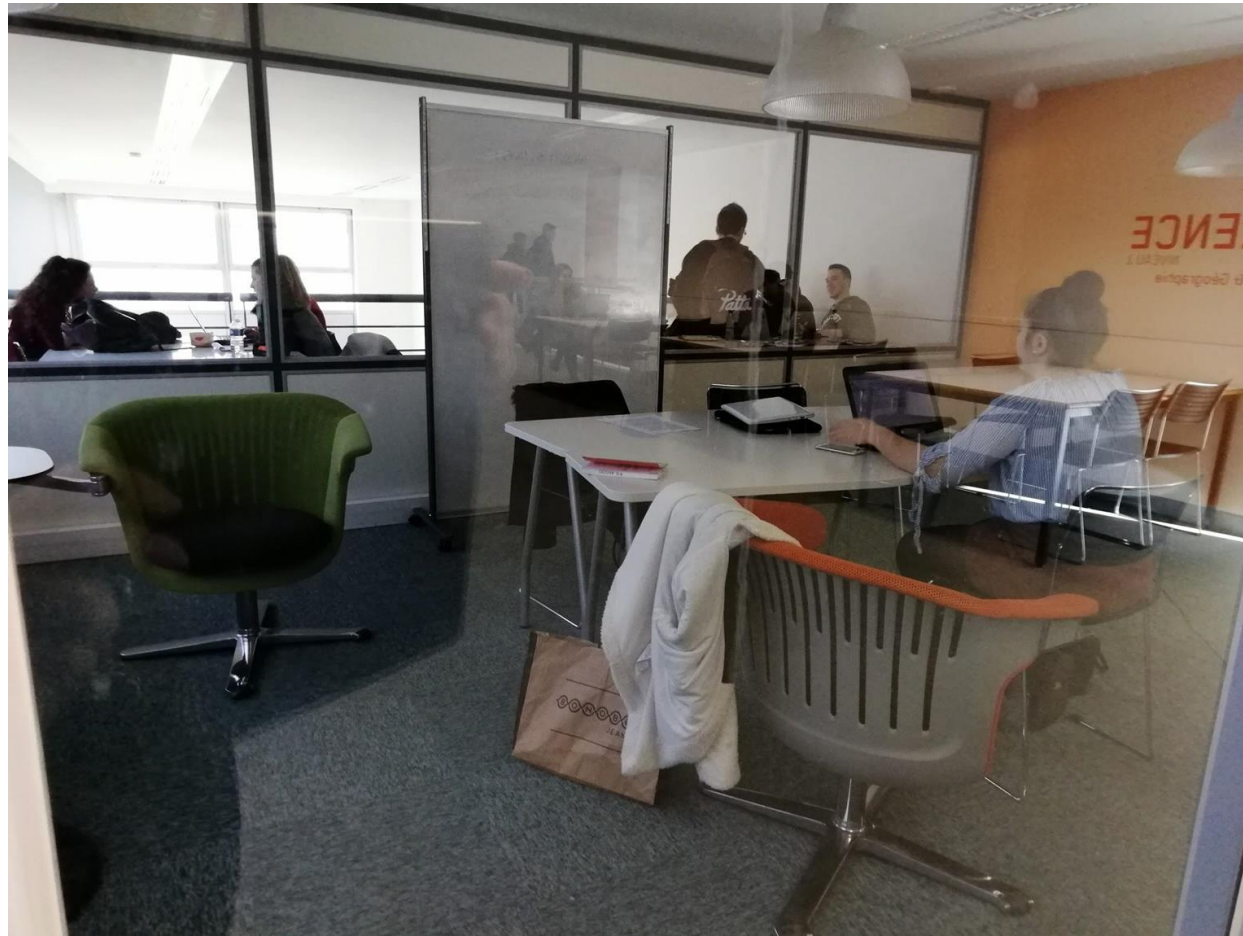
Réaménagements d'espaces en 2018

- Espaces de confort/travail zone COM



Réaménagements d'espaces en 2018

- Espaces de travail collaboratif zone CALME



Réaménagements d'espaces en 2018

- Espace de travail silencieux zone SILENCE | Salle Sofia



Réaménagements d'espaces en 2018

- Espace de confort zone SILENCE | BD



Interactions visibles et invisibles

Réponses aux formulaires site web

+81 % par rapport à 2017

Nouveaux services - Réservation de salles, Rendez-vous avec un bibliothécaire
Nouvelle interface d'octobre à décembre

	Nombre de formulaires soumis 2013	Nombre de formulaires soumis 2014	Nombre de formulaires soumis 2015	Nombre de formulaires soumis 2016	Nombre de formulaires soumis 2017	de formulair es soumis jan-sep 2018	de formulair es soumis Oct-dec 2018	TOTAL 2018	Augment ation / 2017
BU									
BB	265	181	252	320	304	415			
STS	251	175	207	378	387	503			
BIBNUM	99	60	90	88	59	45			
Questions sur mes prêts						466	146		
Problème accès ressources						30	21		
Autres questions						266	112		
Fonds spé	x	x	19	9	25	31	7		
Réservation de salle						104	80		
RDV avec un bib						86	40		
RDV avec un audiovisualiste						9	6		
Total	615	416	568	795	775	992	412	1404	81%

Interactions visibles et invisibles



**BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES**
UNIVERSITÉ D'ANGERS

- BASES DE DONNÉES
- DÉBUTER À LA BU
- NOUVEAUTÉS
- À VOS CÔTÉS
- FONDS D'ARCHIVES
- MON COMPTE**
 - Consulter mon compte
 - Imprimer
 - Contact**
 - Réserver une salle de groupe
 - Prêt entre bibliothèques | PEB
 - Document introuvable
 - Proposer un achat
 - Obtenir mon Quitus

Tout

Rechercher

Q

Filtres

M'identifier

Contact

Question sur mes prêts

Question sur les ressources en ligne

Question sur les fonds d'archives

Réserver une salle

Prendre rendez-vous avec un bibliothécaire

Demander assistance photo et vidéo

Autres questions

Bibliothèque Belle Beille



Adresse

5, rue Le Nôtre
49 000 Angers
tel : 02 44 68 80 03

Accès | Contact

Fermé

<

04/03 - 10/03

>

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	Fermé
20:00	20:00	20:00	20:00	18:00	18:00	

Bibliothèque Saint Serge



Adresse

11 allée François Terrand
49 000 Angers
tel : 02 44 68 80 02

Accès | Contact

Fermé

<

04/03 - 10/03

>

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	13:00
22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	20:00

A propos

- Règlement intérieur
- Missions

Envoyer +

- Contact
- Equipe BUA
- Demander d'être contacté

Voir aussi

- Galerie d'art
- DUNE : mémoires
- CDMA : centres de documentation

bu.univ-angers.fr

Mesure des interactions à l'accueil

Protocole READ

Mesurer ce qui se fait à l'accueil en dehors de ce qu'enregistrent les systèmes informatiques

Semaine test à Belle Beille
2018

11 au 18 décembre

Semaine test à Saint Serge

26 février au 5 mars

612 interactions recensées à Belle Beille, sur 2 bureaux

1172 interactions recensées à Saint Serge, sur 1 bureau en test

Stratégie 2021-2025

Importance de rester à l'écoute

Importance d'observer

Importance de se poser des questions

Importance de réfléchir de manière itérative en expérimentant

Importance d'associer la communauté à notre réflexion

Questions diverses



